

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE D'HISTOIRE DU 6 OCTOBRE 1964

Le 6 octobre 1964, à l'Ecole Normale des filles de Forest, une journée d'histoire réunissait les professeurs d'histoire des Ecoles normales secondaires et des Ecoles moyennes d'application de régime francophone en présence de Messieurs les Inspecteurs R. Van Santbergen et R. Gothier.

But de la journée

Nous vivons un tournant important dans l'évolution de l'enseignement en général, de notre enseignement de l'histoire en particulier.

A. DEJA DES RESULTATS

TANGIBLES QUANT A LA VALEUR DE L'ENSEIGNEMENT

— il est maintenant possible, sur la base des rapports des titulaires de sections, d'apprécier les résultats de la réforme introduite en 1962 dans l'enseignement normal.

— les groupes de travail fonctionnant dans les écoles normales et élargis à tout l'enseignement moyen réalisent un travail efficace. Ils s'attaquent à tous les problèmes, qu'il s'agisse de valoriser l'enseignement par la mise au point de leçons-types ou de le faciliter en réalisant des dossiers documentaires et un inventaire des ressources disponibles.

ET A SES CONDITIONS MATERIELLES

— des bureaux spécialisés achèvent l'étude de plans d'aménagement rationnel des locaux d'histoire,

— des centres de moyens audio-visuels, actuellement en cours de création, constituent un premier pas vers une meilleure répartition et une utilisation plus productive du matériel didactique.

B. DES PERSPECTIVES D'AVENIR

— la Réforme de l'enseignement moyen va permettre de donner à l'enseignement de l'histoire dans les cycles d'observation et d'orientation une optique nouvelle.

— le rattachement de l'Enseignement normal à l'Enseignement moyen contribuera, par une répartition plus judicieuse des subsides, à résorber la pénurie de matériel didactique.

C. CONNAITRE MIEUX POUR COMPRENDRE MIEUX

Cette justification de l'enseignement de l'histoire ressort de l'examen des rapports fournis par les titulaires de l'Enseignement normal secondaire.

Il importe, non de gaver les jeunes élèves d'une somme d'éléments d'information, mais d'éveiller leur intérêt à l'histoire des hommes, de leur inculquer le sens critique et la notion de la relativité historique.

Dans une telle conception, l'élément social, trop souvent négligé, trouvera la place de choix qui lui revient.

Conclusion

Il s'avère nécessaire et urgent de dresser un inventaire des problèmes qui se posent sur les plans scientifique, didactique, équipement, relations, contacts éducatifs post-scolaires... et de suggérer des solutions.

Nous devons être prêts à dispenser en toute connaissance de cause un enseignement sans cesse plus formatif et plus fructueux.

Les problèmes communs aux écoles moyennes d'application et aux écoles normales secondaires

A. LES ACTIVITES DIDACTIQUES

1. LA PREPARATION DES SECTIONNAIRES EN VUE DE CES ACTIVITES

— Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen préconise la confrontation directe du futur régent avec les responsabilités d'une leçon, avant toute formation didactique.

Les avantages de cette expérience : le candidat prend conscience de la difficulté de sa tâche, sa leçon fournit un échantillonnage complet de défauts à éviter, il pourra être mis en garde à partir d'exemples précis, le titulaire pourra juger plus aisément de ses progrès.

— Certains professeurs préfèrent cependant inculquer d'abord aux sectionnaires, sous forme de directives structurées, les principes de base qui régissent l'enseignement au niveau du moyen inférieur. L'inspecteur Van Santbergen est convaincu que la première méthode, inductive, donne des résultats plus durables.

2. LES LECONS-TYPES

— LE CHOIX DE CES LECONS

Elles doivent s'intégrer dans le cycle normal des leçons de l'EMA., au moment prévu dans le timing élaboré par le professeur de pédagogie. Les sujets ne peuvent en être choisis uniquement en fonction de leur caractère spectaculaire ; il est au contraire indispensable que l'ensemble des leçons-types soit conçu de façon à présenter aux candidats régents des exemples d'exploitation de documents variés, tels que documents iconographiques, textes, leçons sur carte, leçons d'institutions, extra-muros, voire même exploitation de la TV scolaire.

— QUI DOIT LES DONNER ?

Dans l'ensemble, le professeur de l'ENS ⁽¹⁾ et celui de l'EMA ⁽²⁾ se partagent équitablement les leçons. Ils en choisissent le sujet et en discutent la matière en collaboration.

Cette méthode a l'avantage de favoriser le contact humain, les collègues étant sur un pied d'égalité devant la critique. Elle permet en outre au professeur de l'ENS de garder un contact vivant avec de jeunes élèves, ce qui ne peut être que bénéfique pour l'enseignement de la méthodologie spéciale.

— LA CRITIQUE

Il est souhaitable que le professeur chargé de la leçon assiste à la critique et puisse ainsi justifier son point de vue et le choix de ses procédés. Ceci pose évidemment un problème d'horaire.

Dans tous les cas, la *critique* doit être *constructive*.

Les élèves peuvent par exemple rechercher d'autres formules possibles de présentation de la même leçon.

Une critique bien conduite suppose également un parfait esprit d'équipe entre le professeur de l'ENS et le professeur de pédagogie qui tous deux y participent.

La *critique* doit suivre *immédiatement* la leçon-type. Actuellement hélas, une heure de discussion est prévue à l'horaire des professeurs de l'ENS mais non à celui des élèves.

Le rétablissement de cette heure indispensable devrait figurer au nombre des revendications présentées par les enseignants du Normal.

Au cas où les horaires actuels ne permettent pas une discussion immédiate, l'enregistrement des leçons peut en assurer l'exploitation fructueuse dans une critique ultérieure.

— LES MOYENS MATERIELS

L'exploitation efficace des sujets pose le problème des locaux et de l'équipement, plus grave encore dans le cas des leçons d'essai et surtout des leçons d'examen.

Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen distribue une série de plans d'aménagement de classes modèles d'histoire, établis par le Fonds des Constructions scolaires. L'amélioration progressive des locaux existants suivant les directives de ces plans, la centralisation des documents dans le cadre d'une bibliothèque accessible à tous et fonctionnant à temps plein sont de nature à permettre l'utilisation rationnelle d'une documentation de choix facilement accessible.

— LA TRACE DE LA LEÇON

Les futurs régents qui ont assisté à la leçon peuvent, en collationnant leurs notes, rédiger un compte-rendu commun qui sera stencilé. Un questionnaire portant sur des points de méthodologie à dégager de la leçon peut également leur être proposé.

(1) Ecole normale secondaire chargée de former des Agrégés de l'Enseignement moyen inférieur (régents).

(2) Ecole moyenne d'application, réduite au cycle inférieur des humanités, pourvue d'annexes techniques (élèves de 12 à 15 ans).

Quelle que soit la méthode utilisée, un même but : UNE TRACE REELLEMENT INSTRUCTIVE.

3. LES LECONS D'ESSAI

Dans l'ensemble, qu'il s'agisse de leçons-types, de leçons d'essai ou de leçons pratiques, nous nous heurterons aux mêmes problèmes. Les solutions déjà préconisées s'avèreront également valables.

— QUAND LES COMMENCER ?

De l'avis unanime, elles ne doivent débiter que vers la mi-novembre, les sectionnaires ayant pu au préalable juger et discuter un certain nombre de leçons-types, se familiariser avec certaines techniques importantes. (Par exemple : rédaction d'un questionnaire clair, d'une synthèse...).

— LE CHOIX DU SUJET

La leçon d'essai fera toujours obligatoirement suite à une leçon-type du même genre.

— QUI VA LA DONNER ?

Le système du tirage au sort ne semble pas très intéressant. Il implique une mise au point hâtive de dernière minute préjudiciable à la qualité de la leçon. Il est préférable de faire préparer le sujet par tous les élèves. La correction permet de choisir comme base une des meilleures préparations. L'élève qui en est l'auteur sera chargé de la donner.

Double avantage : la leçon offre beaucoup plus de garanties ; son auteur est stimulé dans son travail.

— APRES LA LEÇON

Comme la leçon-type, la leçon d'essai sera suivie d'une discussion critique, d'une mise au point, et laissera une trace efficace.

— QUI Y ASSISTE ?

La présence du professeur de pédagogie, des professeurs d'histoire de l'ENS et de l'EMA est souhaitable.

4. LES LECONS PRATIQUES

Les directives actuelles imposent à chaque élève de section un minimum de 10 leçons d'histoire, s'il ne veut courir le risque de se voir refuser l'homologation.

Ces leçons sont d'ailleurs particulièrement fructueuses car le sectionnaire est placé dans des conditions d'enseignement plus réelles.

— QUELQUES BONNES PRECAUTIONS

Chaque élève sera chargé de types variés de leçons dans des classes et des années différentes. Il est cependant parfois utile qu'il puisse contrôler l'efficacité de son travail par deux ou plusieurs leçons consécutives dans la même classe.

Les élèves de l'EMA ne peuvent en aucun cas servir de sujets d'expérience ; la leçon doit présenter toutes les garanties d'un travail sérieux.

— Une connaissance insuffisante de la matière à enseigner est gage d'un échec certain de la leçon.

— Celle-ci aura été mûrement pensée.

Si une leçon en cours s'avère insuffisamment préparée, le professeur de l'EMA rétablit l'exactitude des faits et, au besoin, assure lui-même l'enseignement de la matière.

— LA PREPARATION ET SA CORRECTION

Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen demande que les élèves de l'ENS s'inspirent, pour leurs préparations, du schéma utilisé par les groupes de travail dans l'élaboration de leurs leçons-types.

Les préparations seront toujours corrigées avec un maximum de soin.

— COMMENT NOTER LA LEÇON ?

La note doit tenir compte des différents aspects du fond et de la forme. Elle peut être attribuée en collaboration par le professeur de l'ENS et celui de l'EMA.

Monsieur l'Inspecteur propose de répartir les points en fonction des éléments suivants :

- le fond,
- le rendement de la leçon.
- l'utilisation du matériel intuitif,
- l'emploi du tableau noir,
- l'activité des élèves,
- l'attitude et la correction du langage,
- remarques diverses et appréciation générale.

Cette méthode aboutit de toute évidence à une note justifiée et équitable.

5. LE STAGE

La valeur du stage est liée à celle de la préparation des maîtres de stage. Actuellement, en l'absence d'indemnités de déplacement tant pour les élèves stagiaires que pour les professeurs de section inspectant leurs élèves, un contact est souhaitable entre le titulaire de l'ENS et les maîtres de stage.

Ce contact pourrait se concevoir en deux temps : une séance préalable de mise au point et d'échange de vue pédagogiques, une séance a posteriori de synthèse et d'appréciation.

Le jumelage des stages dans le moyen et le technique, parfois réalisé, présente un avantage :

la continuité dans la pratique de l'enseignement,

et un inconvénient :

danger de la surcharge de la tâche du stagiaire et, partant, d'une diminution de qualité du travail fourni.

Ce problème particulier va vraisemblablement trouver une solution dans le cadre de la refonte des programmes appliqués dans les différentes subdivisions du moyen inférieur. (Création d'un « tronc commun » ou cycle d'observation et d'orientation).

B. L'INTERPRETATION DU PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN INFÉRIEUR

Une perspective.

— Dans quelques mois, une plaquette rendra publics les résultats de l'enquête réalisée auprès des enseignants quant à la nouvelle orientation à donner au programme d'histoire dans l'enseignement moyen.

D'ores et déjà, on peut affirmer que 85 % des praticiens s'accordent sur la nécessité impérieuse d'une réforme dans le sens d'un *allègement de la matière*.

— Les groupes de travail devront inscrire au nombre de leurs activités l'élaboration d'un projet de programme. Ces projets confrontés fourniront une base de discussion.

La transition actuelle.

Il convient, provisoirement, d'aménager les directives actuelles en les considérant comme un cadre guide de matière et non comme une succession formelle de sujets.

Voici quelques indications précieuses pour l'adaptation d'une matière traditionnelle à une optique moderne :

— ALLEGER LA MATIÈRE

Il n'est pas utile d'étudier différents exemples d'une même évolution. Pas d'information, de la formation.

Exemples :

— La formation territoriale de la France et le renforcement du pouvoir royal : l'œuvre d'un Capétien suffit.

— *Une* constitution médiévale type.

— L'évolution des principautés belges par la carte : étude d'un exemple représentatif.

— Les mâlines brugeoises *ou* le mal Saint-Martin *ou* tout autre mouvement de même signification.

— ELARGIR LES HORIZONS

Une histoire subjective axée sur notre pays ou découpée de façon à présenter les éléments constitutants comme une simple succession de faits isolés serait nécessairement étriquée et déformée.

Exemples :

— La conquête de l'Angleterre s'intègre dans le cadre de l'expansion européenne avec les Croisades et la Reconquista.

— La guerre de Cent Ans : *une* personnalité attachante, soit Jeanne d'Arc, mais comment son geste a-t-il été possible et quelles en ont été les conséquences ?

— METTRE L'ACCENT SUR L'HISTOIRE SOCIALE

L'histoire des individualités qui ont marqué leur temps reste nécessaire

pour tracer un cadre politique et permettre l'établissement d'une chronologie. Mais il faut parallèlement insister sur l'aspect social des civilisations étudiées, la condition des hommes à une époque déterminée étant à la fois le résultat et l'élément moteur d'un contexte politique et économique.

Exemples :

— Versailles au 17^e siècle sera envisagé côté prince et côté sujets (cf. *Madame de Sévigné*).

— L'examen d'un règlement de métiers permet d'évoquer le milieu social des marchands et des travailleurs urbains.

— ACTUALISER ET MOTIVER LES NOTIONS ENSEIGNEES

Autant que faire se peut, partir d'une actualité concrète et prendre les exemples étudiés dans le milieu local et régional qui suscite chez les jeunes élèves un intérêt plus marqué.

Exemple :

— L'étude, passionnante pour les élèves d'un milieu rural, de 300 ans de la vie de leur propre communauté, intégrée dans un cadre chronologique plus vaste, leur a fait apparaître clairement l'évolution des ressorts sociaux et l'action réciproque de la terre sur l'homme et de l'homme sur la terre.

En clôturant cette matinée de discussion fructueuse, Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen annonce la mise sur pied d'un stage de trois jours. Ce stage aura lieu dans le courant de l'année scolaire et permettra aux professeurs de se familiariser avec l'utilisation des moyens audio-visuels.

M. FLERON et C. WAROCQUIEZ